

L'Adresse

Je souhaite mettre à jour la Loi sur le droit d'auteur, de façon à tenir compte des nouvelles technologies qui ont modifié les modes de distribution des produits culturels et à reconnaître les droits des créateurs. Il importe également, à mon avis, d'en venir à une meilleure diversification des sources de financement pour nos industries culturelles. Un meilleur plan de commercialisation de notre production culturelle à l'échelle internationale s'impose.

Le marché canadien en plus d'être constitué de deux groupes linguistiques est trop étroit pour assurer la survie et l'épanouissement de nos producteurs et de nos créateurs. Un marché culturel global est en train de voir le jour et le Canada doit y faire valoir sa production originale dont la réputation internationale est déjà établie.

• (1025)

Je rappellerai ici que le ministère du Patrimoine a aussi pour mandat de voir à la participation canadienne aux expositions internationales. J'ai été ravi d'apprendre que la dernière prestation canadienne de ce genre, qui a eu lieu l'an dernier à Taejon, en Corée du Sud, s'est révélée des plus fructueuses, dans la mesure où le Canada a misé pour la première fois sur le partenariat économique.

Par ailleurs, l'évolution de la société nous incite aujourd'hui à revoir le fonctionnement et le mandat de nos grandes institutions culturelles. Parmi celles-ci, la radiodiffusion est sans conteste l'instrument culturel le plus populaire et le plus puissant. Plus de 99 p. 100 des Canadiens et des Canadiennes possèdent une radio; 99 p. 100, un téléviseur; plus de 75 p. 100, un magnétoscope. C'est dire l'immense pouvoir dont dispose ces médias.

Dans cette optique, il importe que la Société Radio-Canada trouve sa juste place en tant que radiodiffuseur public et qu'un mode de financement mieux adapté à la situation actuelle soit mis en oeuvre.

Le gouvernement annoncera sous peu la nomination du nouveau président de la Société Radio-Canada.

[Traduction]

L'engagement qu'a pris le gouvernement d'adopter une stratégie relative à une superautoroute de l'information est un signe prometteur pour nos industries culturelles. La superautoroute de l'information sera plus qu'une infrastructure technologique. Elle constituera pour les Canadiens un outil puissant qui nous permettra de distribuer nos produits culturels plus efficacement et de les rendre accessibles à tous les Canadiens.

Il va sans dire que cette initiative cadrera avec notre politique culturelle. Je m'attaquerai bientôt à ce projet avec mon collègue, le ministre de l'Industrie.

[Français]

Tout aussi important par rapport à la création est le Conseil des Arts du Canada. Avant d'être consommables et exportables, les produits culturels sont d'abord l'oeuvre de créateurs et de créatrices; les industries culturelles elles-mêmes ne sauraient se passer d'eux.

Le rôle du Conseil des Arts consiste justement à offrir un apport aux créateurs qui amorcent une oeuvre ou lorsqu'ils se livrent à l'expérimentation. Le Conseil des Arts procure également aux arts de la scène, théâtres, ballets et grands orchestres, un fonds de stabilisation financière. Il importe donc de maximiser l'efficacité de cet organisme essentiel à la promotion de la création au Canada.

Je soulignerai ici que, face à cette tendance au globalisme qui caractérise cette fin de millénaire, la notion d'identité et le sentiment d'appartenance reposent plus que jamais sur les créateurs et les créatrices.

[Traduction]

Il est clair que le mandat du ministère du Patrimoine est exigeant et qu'il se trouve au centre même des principaux problèmes qui se posent aujourd'hui dans notre pays.

C'est maintenant plus que jamais qu'il faut considérer la complexité culturelle du Canada non comme un problème mais comme un atout en ces temps où notre ouverture au reste du monde revêt autant d'importance que la protection de notre propre identité.

Qu'il s'agisse de nos sites historiques, de nos parcs nationaux, des réalisations de nos athlètes, de l'influence de nos artistes, de la diversité de notre population ou du succès de nos industries et de nos institutions culturelles, tout concourt à mettre en lumière notre volonté d'exceller en tant que peuple.

[Français]

J'entends miser sur ces immenses richesses et plus particulièrement sur notre jeune génération pour assurer à notre pays une place enviable à l'aube du troisième millénaire.

On aura compris que, loin de ne s'occuper que du passé, le ministère du Patrimoine canadien est orienté vers l'avenir. Il se trouve au centre des grands défis qui se posent à nos sociétés d'aujourd'hui.

C'est avec confiance que j'invite tous les Canadiens et Canadiennes à relever ces défis afin de permettre à notre pays de progresser dans le monde de demain.

• (1030)

M. Nic Leblanc (Longueuil): Monsieur le Président, tout d'abord, je tiens à féliciter le député et ministre pour son élection à Laval-Ouest. Cette fois, il a eu plus de chance qu'en 1988, alors qu'il était mon adversaire à Longueuil. Il me fait plaisir de lui poser quelques questions, suivant ses responsabilités comme ministre du Patrimoine canadien.

Il a parlé du multiculturalisme, mais il semblerait que ce ne fut pas nécessairement un succès, car on a plutôt créé des ghettos entre les cultures au lieu de faire la promotion de l'intégrité des citoyens. On sait que cela prend à peu près le double du temps, au Canada, pour intégrer les nouveaux arrivants par rapport aux États-Unis.

Alors, définitivement, il y a un problème majeur au niveau du multiculturalisme. Je sais qu'à Montréal actuellement, il y a des conflits entre différentes cultures et j'ai l'impression, et certains experts également, que le multiculturalisme a créé des ghettos au lieu d'aider l'intégration. C'est mon premier commentaire.